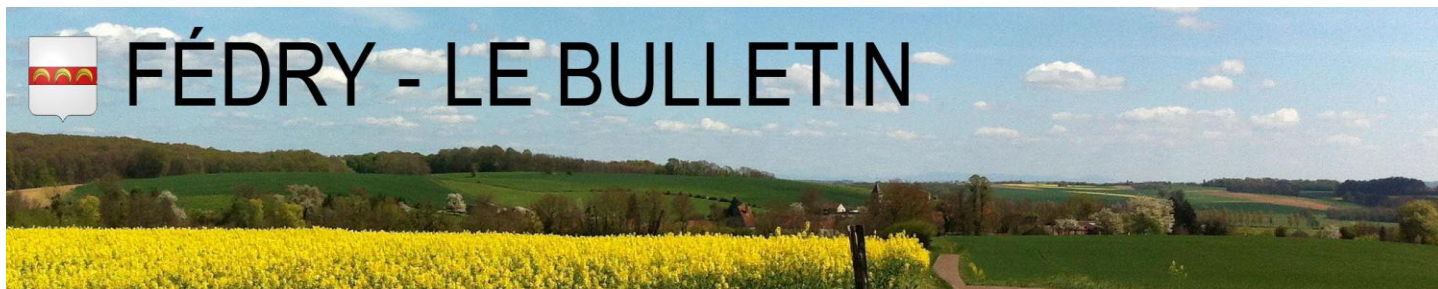




FÉDRY - LE BULLETIN



Au sommaire...

Page 1.

Edito : le mot du maire

Page 2.

Des informations pratiques
ou administratives

Page 3.

La vie dans le village et
autour du village

Page 4.

Un peu de culture :
histoire(s), jeux, recette

Le mot du maire

2014 s'en est allée avec ses bonheurs, ses malheurs, ses échecs petits ou grands pour chacun d'entre nous. Mais l'important n'est-il pas qu'au final le bilan soit positif ? Regardons « le verre à moitié plein » !

Une nouvelle équipe municipale s'est mise en place sereinement, consciente des responsabilités qui lui ont été confiées et de l'importance des dossiers majeurs en cours de réalisation ou à venir (captage d'eau potable, défense incendie, accessibilité aux bâtiments publics, assainissement...).

2015 à peine installée, nous venons de vivre un deuil national qui nous a toutes et tous meurtris et vient de nous rappeler brutalement qu'en matière de liberté, rien n'est définitivement acquis. L'essentiel doit nous rassembler déjà au niveau de notre village.

Cette nouvelle année sera encore riche en rendez-vous électoraux : élections départementales en mars et régionales en décembre. Conscients des restrictions budgétaires, vos élus s'efforceront d'aller à l'essentiel en fixant des priorités d'intérêt général.



Pour terminer, je ne saurais me priver du troisième numéro du bulletin de Fédry pour vous transmettre au nom de l'équipe municipale tous mes meilleurs vœux pour l'année 2015. Que cette nouvelle année vous soit bénéfique dans le domaine de la santé et soit celle de la concrétisation de vos projets.

Jean ROBLET



Informations pratiques

Tél. Mairie : 03 84 92 08 52

Fax Mairie : 03 84 92 08 73

Tél. Maire : 03 84 92 07 33

Maire : Jean ROBLET

1^{er} adjoint : Joël GELINOTTE

2^{ème} adjoint : Maurice ROBERT

Horaires d'ouverture :
jeudi de 13h30 à 16h 30.

Un **défiibrillateur** est en accès libre à droite de l'entrée de la mairie.

Collecte des déchets :
le vendredi.

Déchetterie :
Fresne-Saint-Mamès,
Dampierre-Sur-Salon

Bibliothèque : animée par Jacqueline MÉZIÈRE,
le jeudi de 14h30 à 15h30, enfants,
le samedi de 14h30 à 15h30, tout public.

Rédaction du bulletin :

Blandine Welker, Françoise Lafage, Jean Roblet, Sébastien Fournier

Informations

- Recensement :** à 16 ans, faites-vous recenser ! Le recensement est une démarche civique obligatoire qui s'inscrit dans le parcours de citoyenneté défini par la loi du 28 octobre 1997. Il fait suite à l'enseignement de défense au collège et précède la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
Qui ? Tous les citoyens français, garçons et filles.
Quand ? Dès le seizième anniversaire et dans les trois mois qui suivent.
Où ? A la mairie du domicile. Une attestation de recensement vous sera délivrée.
Comment ? Se présenter muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.
Attention ! Si vous ne vous êtes pas fait recenser dans les délais, il faut vous présenter au plus vite à la mairie afin de régulariser votre situation. L'attestation est nécessaire à l'inscription à la conduite accompagnée, au permis de conduire, au baccalauréat, ...
Le centre du Service National de Besançon peut répondre à toute question (03 81 87 18 81).
- Eclairage public :** l'installation de nouveaux lampadaires en fin d'année a permis de baisser les puissances souscrites : de 6,1kVA à 2,76 kVA pour un point de comptage, de 4,16 kVA à 1,84 kVA pour l'autre. Il est trop tôt pour faire un premier bilan sur les consommations.
Un système de réglage astronomique automatique gère quotidiennement les heures d'éclairage.
- Téléassistance :** l'association « Présence verte » de Franche-Comté tient à rappeler, par l'intermédiaire de ses conseillers locaux, ses services quotidiens et de proximité au côté de ses adhérents, pour le maintien à domicile avec la téléassistance. En fonction des situations sociales et des ressources, des aides sont possibles. Pour plus de renseignements, contacter l'antenne de Vesoul au 03 84 75 07 93.
- Véloroute :** le tracé du chemin « Charles-le-téméraire » emprunte les chemins de halage de Fédry qui longent la Saône. La longueur du parcours entre Port-sur-Saône et Gray est de 70 km. Des panneaux avec cartes schématisées et diverses informations sont régulièrement placés sur le parcours.

Dernière minute...

Qualité de l'eau : les derniers résultats d'analyses d'eau mettent en évidence la présence de bactéries coliformes (2/100ml). Cependant l'eau peut être consommée (conclusion de l'Agence Régionale de la Santé).

Informations (suite)

- **Détecteurs de fumée** : le SDIS-70 rappelle que les lieux d'habitation devront en être équipés au plus tard le 8 mars 2015. Le détecteur doit être conforme à la norme européenne NF EN 14604 (la mention CE ne suffit pas). Il doit être installé en partie supérieure dans un lieu de circulation desservant les chambres. Le prix moyen est de 20€. Une attestation d'installation est à transmettre à l'assureur.

(Centre d'intervention de Lavoncourt, Chef de centre, Cyrille BONNAVENTURE, 03 84 92 63 28)

La vie dans le village, et autour du village

- **Fédry en Fêtes** : Vous avez été informés, par un billet dans vos boîtes aux lettres en décembre, de la création d'un comité des fêtes dont le nom retenu est "Fédry en Fêtes". Cette association, ouverte à tous, a pour but l'animation du village et ainsi entretenir les liens entre les habitants de Fédry. Au cours de la réunion de finalisation des statuts, du 10 janvier, plusieurs propositions d'animations ont été émises, comme par exemple : la fête des voisins (fin mai), l'organisation de marches à thème, des animations pour la fête de la musique (21 juin), etc. Pour faire vivre cette association, nous comptons sur votre participation à tous. La prochaine réunion, aura lieu le 21 mars à 10h30, en salle de la Mairie. Nous vous informerons, des projets retenus, et de leurs dates.

(le président de l'association, Michel LAMBERT)

- **Tennis avec Carole WATTREE** : les jeunes du village : Margot, Fabio, Lola, Salomé, Romain, Augustin sont inscrits au club de tennis de Scey-sur-Saône, avec Carole qui encadre une grande partie des entraînements. Joueuse de tennis toujours sur les cours, elle est titulaire du certificat de qualification professionnelle d'AMT (Assistant Moniteur de Tennis). Des cours sont assurés le mercredi après-midi de 14h15 à 17h15 pour les enfants de 5 à 10 ans, et le samedi matin de 9h30 à 12h30 pour les enfants de 11 à 15 ans. Le club dispose de deux terrains extérieurs situés derrière la Mairie. En cas de mauvais temps, le gymnase sert de solution de repli. Deux créneaux au gymnase sont également disponibles en soirée pour les licenciés adultes (le lundi soir à partir de 19h30, et le jeudi soir à partir de 18h15).

(Carole WATTREE, 10 rue des Prés)

- **L'art du verre** : Anaïs LEGRAND réalise des vitraux, mais aussi des objets en verre. Après avoir contribué à la restauration de pièces anciennes, elle s'attache à dévoiler son sens de la créativité, et réalise aussi des pièces sur commande.

(Anaïs LEGRAND, Grande rue)

- **Le blog des écoliers** : en vous connectant sur le site de l'école, retrouvez la vie de la classe au fil des jours. Sorties, productions plastiques, journal...

(http://ia70.iconito.fr/EcoleNumerique/index.php/blog?blog=cp_ce1_madame_atzori)

Retrouver sur internet les infos en temps réel...

Sur internet, à l'adresse : leblogdefedry.blogspot.com



Histoire : le blason de Fédry (suite)



Blasonnement :

D'argent à une fasce de gueules chargée de trois croissants renversés d'or.

Histoire du blason :

En 1899, au « château Pahon », a été trouvé un carrelage émaillé, à encadrements décorés de feuilles avec écussons nombreux et variés du 15^{ème} siècle. Le blason de Fédry représente l'un d'eux.

Signification des couleurs du blason :

L'argent : en blason d'armes des vertus signifie espérance, pureté, innocence, humilité, beauté, victoire, félicité, blancheur. Des 7 planètes, il représente la Lune. Des 4 éléments, l'eau. Des fleurs, le lys, et la rose blanche.

De gueules (rouge) : en blason d'armes des vertus signifie charité et représente, une marque de haute magnanimité, vaillance, hardiesse. Des 7 planètes, Mars. Des 4 éléments, le feu. Des 4 saisons, l'automne.

L'or : en blason d'armoirie des vertus signifie foi, force et confiance. Et pour marque de noblesse, richesse, bon vouloir, réconfort, solidité, pureté, splendeur et perfection.

Recette : crêpes soufflées aux lardons



(Recette conseillée par Monique ROBERT)

Ingrédients :

- ▶ 2 oeufs
- ▶ 125 g de farine, 25cl de lait
- ▶ Sel, poivre, ail, échalote, herbes, vin, ...
- ▶ 200g de lardons allumettes
- ▶ 70g de gruyère râpé

Préparation :

La recette est donnée pour 48 petites crêpes.
On peut utiliser une plaque en silicone pour petites bouchées.

Préchauffer votre four à 200°C.

Dans un récipient, on mélange la farine, avec les œufs et le lait. On sale, on poivre.

Dans chaque empreinte, on dispose quelques lardons allumettes, on verse la pâte par-dessus et on saupoudre de gruyère râpé.

On fait cuire 15 minutes et on sert en apéritif.

La recette peut se décliner : jambon cru, saumon fumé, herbes, épices, différents fromages...

Le jeu : 16 différences

(D'après un dessin de la classe de Fédry,
Les oiseaux sur le fil)



**JE SUIS
CHARLIE**

Le bulletin de Fédry tient à rendre hommage aux victimes des attentats récents, et à soutenir les valeurs de la république, notamment celles liées à la liberté d'expression.